



AGEDOC
Ecole Privée Sainte-Anne

Projet Educatif

PRESENTATION GENERALE

L'Ecole Privée Sainte-Anne est une école catholique

- fondée par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne, une congrégation qui, depuis le 18^e siècle, est essentiellement engagée dans l'enseignement et l'éducation des filles ;
- basée sur le présent Projet Educatif qui est accepté par les représentants de tous les partenaires scolaires et soumis périodiquement à une révision en vue des adaptations nécessaires ;
- construite jour après jour par la communauté éducative (professeurs, élèves, personnel administratif et technique, parents) et soutenue par l'Eglise locale ;
- ouverte à toutes les filles, quelles que soient leur origines sociale, religieuse ou ethnique ;

Si cette option pour une école qui s'adresse aux seules filles a d'abord des raisons historiques, ce choix est aujourd'hui confirmé par des arguments pédagogiques.

- gérée par l'AGEDOC asbl¹ qui est subventionnée par l'Etat sur base contractuelle. Conformément à la loi du 13 juin 2003 ce contrat prévoit :

- la même qualification scientifique et pédagogique des professeurs que celle requise dans l'enseignement public ;
- le respect des programmes d'études officiels avec une marge de 1/10^e pour les horaires à suivre.

A l'intérieur des contraintes imposées par les dispositions légales et réglementaires, les partenaires scolaires chercheront à réaliser les orientations éducatives propres à Sainte-Anne. Un contrat signé entre les parents et l'école détermine la part de responsabilité de chaque partenaire en cause (programmes, contribution financières des parents, adhésion au projet éducatif).

Les ordres d'enseignement assurés par notre école sont :

- l'enseignement secondaire technique
- l'enseignement préparatoire

L'école prépare les élèves aux examens organisés par l'Etat et aux diplômes de l'Etat.

INSPIRATION FONDAMENTALE

Nos orientations éducatives s'inspirent de la confiance en Dieu et de la vision de l'homme qui en découle : créés à l'image de Dieu, l'homme et la femme sont libres et égaux en dignité, responsables de leur devenir et du devenir de la société et du monde.

Le service éducatif de l'école est donc fondé sur la certitude que chaque personne est appelée à une plénitude humaine et à une espérance que la transcende.

Tous les efforts éducatifs, tous les engagements au quotidien dans l'école, sont

¹ AGEDOC: Association pour la Gestion des Ecoles, des internats et des établissements de formation de la Doctrine Chrétienne.

ordonnés à la vie et à la croissance du jeune jusqu'à sa pleine dimension de personne libre et responsable.

OBJECTIFS

Objectif intellectuel

Sainte-Anne se propose d'assurer un enseignement où l'acquisition du savoir et des compétences scientifiques et sociales est basée sur une vue cohérente et positive de l'être humain et du monde. L'élève est éveillée à connaître la personne humaine et son milieu. Elle apprend à fournir un travail intellectuel. Ce travail implique un esprit de recherche et de rigueur ainsi qu'un effort de créativité. Elle est initiée à une recherche sans cesse renouvelée de la vérité.

L'école est un lieu de travail. Travail veut dire effort régulier- pour que cet effort soit couronné de succès, élèves et enseignants devront respecter leur travail mutuel et se soumettre à des exigences concrètes selon leurs obligations respectives.

La séparation entre les différentes branches étant artificielle, l'école préconise la concertation sur certains sujets afin de les traiter selon des points de vue complémentaires. Si la matière et les programmes s'y prêtent, des projets interdisciplinaires seront favorisés car l'interdisciplinarité développe l'esprit critique, la faculté de faire des synthèses ainsi que les transferts de compétences.

De là découle pour les professeurs l'exigence d'une constante concertation et d'une collaboration scientifique et pédagogique, tant au niveau des branches enseignés qu'au niveau des conseils de classe.

L'enseignant motive les élèves particulièrement douées à développer tous leurs talents, mais il veille tout autant à rendre la matière enseignée accessible au plus grand nombre d'élèves possible, sans toutefois réduire les exigences. Ceci oblige les professeurs à réfléchir sans cesse sur les

méthodes à employer et à différencier autant que possible leurs approches pédagogique, dans le but de motiver les élèves, de les intégrer au mieux dans leur propre processus d'apprentissage et de favoriser leur autonomie.

Objectif affectif

Sainte-Anne se propose de créer avec les jeunes un climat favorable à leur croissance humaine

- *en éveillant chez les jeunes la confiance en leurs possibilités et dynamismes et en les initiant à une prise en charge progressive de leur vie ;*
- *en aidant les élèves à valoriser leurs dons et à accepter leurs limites ; elles apprendront à se situer par rapport à elles-mêmes et par rapport aux autres ;*
- *en favorisant l'engagement dans la vie en groupe ; cette expérience ainsi que les conflits qui peuvent en résulter seront vécus comme une source possible de maturation et d'équilibre affectif.*

L'enseignant et l'élève sont à la recherche de relations basées sur la confiance et le respect mutuels. Tout en restant exigeant, l'enseignant est à l'écoute de ses élèves.

Dans la mesure du possible, une leçon de tutorat sera au service de la vie de classe dans le cycle inférieur et offrira au régent / à la régente le temps d'accompagner les élèves dans leur apprentissage humain et scolaire.

Même en travaillant sérieusement, toute élève ne réussit pas nécessairement dans son ordre d'enseignement. Notre école souhaite que toutes les filles, et plus particulièrement celles qui rencontrent des difficultés, se sentent acceptées, aidées et stimulées dans leur cheminement et dans les réorientations qui s'imposent.

Le service de psychologie et d'orientation scolaire est au service de ces élèves.

Le dialogue avec les parents des élèves permet une évaluation plus juste et plus constructive des progrès de l'élève et une meilleure approche des situations difficiles.

Dans ce climat à la fois humain et exigeant peuvent s'exercer et s'expérimenter le respect de l'autre, l'honnêteté, l'ouverture au dialogue, la politesse et la patience, le refus de toute discrimination et le refus de la violence sous toutes ses formes.

Consciente du rôle d'intégration sociale de la culture, l'école veille à donner aux élèves le sens de l'esthétique et favorise leur propre créativité, notamment par des cours spécifiques, des visites d'expositions, des voyages, le théâtre, la chorale ainsi que par le souci de l'esthétique des locaux.

Objectif socio-politique

Sainte-Anne se propose d'aider les jeunes à assumer plus tard, dans un esprit de service, des responsabilités professionnelles, politiques, économiques, culturelles, familiales et ecclésiales. Les élèves seront préparées à s'engager pleinement dans la société plurielle de demain, conformément à leurs aptitudes. Cet engagement se fonde sur la conviction que tout engagement est aussi un acte politique, il suppose la connaissance et l'évaluation des structures sociales et institutionnelles, des défis de la globalisation et la certitude que la société est capable de progresser vers plus d'accueil et vers un plus être. Dès lors, l'élève appelée à rejeter toute forme d'injustice, de violence et d'égoïsme et à se montrer solidaire avec son prochain immédiat sans oublier pour autant les membres plus défavorisés de l'humanité.

Les principes d'action d'un tel engagement découlent d'une attitude d'humilité, de la disponibilité, du sens du partage et de la coopération. Seule la personne suffisamment formée et développée selon ses moyens et ses aspirations contribue à faire évoluer les structures de façon à les mettre au service de tout être humain, quel qu'il soit.

Consciente de l'écart qui existe entre l'enseignement théorique à l'école et la pratique du monde professionnel, l'école s'efforce de faciliter la transition de l'école à la vie professionnelle en proposant des stages de formation aux élèves concernées.

L'école veut sensibiliser les jeunes à la misère qui est parmi nous

- *en favorisant l'engagement des élèves vis-à-vis des plus démunis par le stage social organisé dans le cadre de l'année scolaire pour les élèves des 11es et par l'organisation de rencontres avec des responsables dans le domaine social ;*
- *en invitant les élèves à investir une partie de leur temps et de leur énergie dans l'organisation de fêtes scolaires, de bazars, de campagnes d'aide aux plus pauvres.*

Les élèves contribuent ainsi par des gestes concrets à la construction d'un monde meilleur.

Toute la communauté scolaire s'engage à faire certains choix écologiques, consciente de la responsabilité de chacun vis-à-vis de la création et de la valeur exemplaire des activités pédagogiques en ce domaine.

L'école s'engage dans l'organisation d'échanges scolaires et sensibilise ainsi les élèves au formidable défi d'un Europe unie et solidaire avec les pays les plus pauvres du monde.

A l'occasion de toutes ces actions concrètes, les professeurs accompagnent l'action par la réflexion sur le sens des engagements et par l'évaluation des expériences vécues.

Tous les partenaires scolaires, élèves, enseignants, parents, personnel d'administration et de service forment la Communauté Educative pour laquelle ces objectifs constituent des points de référence

indispensables et une source d'inspiration nécessaire. Ils sont mis en œuvre dans des structures précises :

- *Le Conseil d'Education, prévu par la loi, où sont représentés les différents partenaires scolaires permet à la communauté éducative de s'organiser, de s'exprimer et de coordonner ses activités.*
- *Les régents assument la responsabilité d'instaurer dans leur classe une ambiance humaine et une atmosphère de travail et assurent le lien avec les autres titulaires de leur classe.*
- *Le conseil de classe, réunissant tous les titulaires d'une même classe, essaie de soutenir le parcours scolaire de chaque élève et délibère sur les problèmes de la classe et sur les difficultés scolaires des élèves en particulier. En fin d'année, le conseil de classe prend les décisions prévues par les dispositions légales et réglementaires concernant la promotion des élèves.*

Le règlement d'ordre intérieur et de discipline a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'école et l'épanouissement de chacun dans le respect de la liberté de l'autre.

La formation continue des enseignants est une nécessité et fait partie de leur tâche. Chaque professeur en est responsable. Cette formation n'est pas seulement scientifique mais aussi pédagogique. L'école organise des formations et encourage les professeurs à participer à des formations offertes à l'extérieur de l'établissement.

Les valeurs de l'Évangile inspirent notre agir éducatif. Notre enseignement veut donner aux jeunes une vision cohérente et positive du monde à travers toutes les branches enseignées. L'enseignement religieux a pleinement sa place parmi ces branches et se

propose de faire connaître la foi chrétienne et le fait religieux dans d'autres cultures.²

Au-delà de cette information et formation, notre école veut aussi être un lieu d'Église où jeunes et adultes cheminent ensemble, lieu où Jésus-Christ est annoncé explicitement, lieu où la foi peut s'exprimer communautairement dans la prière et la célébration de la liturgie, lieu où la foi est vécue dans les relations humaines, dans la pratique de la justice, dans le respect, dans l'attention particulière accordée au plus petit et dans l'ouverture à tous.

Dans une démarche progressive et existentielle ainsi que par le contact quotidien avec des chrétiens, nous aurons la grâce de rencontrer Jésus-Christ, 'chemin, vérité et vie'.

² *A celles qui se reconnaissent d'une autre religion que la religion chrétienne, l'école propose un cours d'initiation à la culture religieuse.*